

## ◆ LE BRUIT AU TRAVAIL : UNE NUISANCE TOUCHANT UN SALARIÉ SUR 3

De nombreuses activités professionnelles sont sources d'exposition à des bruits lésionnels responsables d'atteintes auditives. En 2013-2014, selon les professionnels de santé-travail participant au réseau EVREST<sup>8</sup> en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 21,3 % des salariés de la région ont déclaré être exposés à des niveaux sonores supérieurs à 80 décibels dans le cadre de leur travail et 33 % se sont plaints d'une gêne sonore dans le travail. La proportion de salariés atteints d'un trouble de l'audition estimé en lien probable ou certain avec l'activité professionnelle par leur médecin du travail était estimée à 0,7 % en 2013-2014.

## Ressources et indicateurs

### + Centres ressources

#### ▶ CENTRE D'INFORMATION SUR LE BRUIT

[www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)

Le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) est un lieu de ressources et de diffusion de l'information vouée à la promotion de la qualité de notre environnement sonore. Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, le CIDB a pour principales missions d'informer, de sensibiliser, de documenter et de former sur le thème de la protection de l'environnement sonore.

### + Outils

#### ▶ CLUB DÉCIBELS VILLE (CENTRE D'INFORMATION SUR LE BRUIT)

[www.bruit.fr/nos-services-aux-acteurs-du-bruit/club-decibel-villes](http://www.bruit.fr/nos-services-aux-acteurs-du-bruit/club-decibel-villes)

Le Club Décibel Villes accompagne les collectivités qui souhaitent mettre en œuvre des actions dans le domaine de l'environnement sonore. Le Club soutient la dynamique de ces collectivités en leur offrant des services et en favorisant les échanges entre elles. Le Club est animé par le Centre d'information et de documentation sur le bruit, sous le haut patronage du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

#### ▶ CARTES STRATÉGIQUES DU BRUIT DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS (CENTRE D'INFORMATION SUR LE BRUIT)

[www.bruit.fr/boite-a-outils-des-acteurs-du-bruit/cartes-de-bruit-et-ppbe/exemples-de-cartes-publiees/cartes-strategiques-du-bruit-dans-les-grandes-agglomerations.html](http://www.bruit.fr/boite-a-outils-des-acteurs-du-bruit/cartes-de-bruit-et-ppbe/exemples-de-cartes-publiees/cartes-strategiques-du-bruit-dans-les-grandes-agglomerations.html)

La directive 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement vise à évaluer de façon harmonisée l'exposition au bruit dans l'environnement dans les vingt-cinq États européens au moyen de cartes de bruit stratégiques.

Routes, voies ferrées, aéroports, industries, telles sont les grandes sources de bruit ambiant ciblées par cette directive, qui s'applique notamment aux agglomérations de plus de 100 000 habitants. Dans la région, des cartes de bruit stratégiques sont notamment disponibles pour les métropole Nice Côte d'Azur, Marseille Provence Métropole et pour le pays d'Aix.

#### ▶ CARTOGRAPHIE DES PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE)

[www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb](http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb)

Cet outil cartographique permet de visualiser les plans d'exposition au bruit (PEB). Le PEB est destiné à encadrer l'urbanisation dans les zones de bruit au voisinage des aéroports.

### + Documentation

#### ▶ GUIDE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (ADEME, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, 2008)

[www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide\\_ademe\\_ppbe.pdf](http://www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide_ademe_ppbe.pdf)

#### ▶ BRUITS DE VOISINAGE : GUIDE DU MAIRE (MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS, 2009)

[www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide\\_maire\\_bruits\\_voisinage.pdf](http://www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide_maire_bruits_voisinage.pdf)

#### ▶ FIL À FIL « BRUIT ET SANTÉ » (CRES PACA, JUIN 2012)

[www.lefilin.org/newsletter/2/numero\\_02.htm](http://www.lefilin.org/newsletter/2/numero_02.htm)

8. Le réseau Evolutions et Relations en Santé au Travail (EVREST) est un outil de recherche et de veille en santé au travail, conçu pour fonctionner comme un observatoire. EVREST est piloté par un groupement d'intérêt scientifique national comprenant l'ANSES, l'ANACT, le CREAPT, le CISME, Airbus Group, EDF, l'ISTNF et l'Université Lille 2. EVREST en région Paca bénéficie d'une convention avec la DIRECCTE Paca et le soutien des services de santé au travail interentreprises.